

## **Communiqué de la réunion des ministres de l'énergie du G-20, Istanbul (Turquie), le 2 octobre 2015 [traduction non-officielle]**

Nous, les ministres de l'Énergie du G-20, réunis pour la première fois conformément au mandat donné par nos dirigeants à Brisbane, affirmons notre attachement à une collaboration inclusive en matière énergétique afin de mieux relever les défis énergétiques d'aujourd'hui et de demain. Conscients de l'importance de cette collaboration, les dirigeants du G-20 ont, l'année dernière, souscrit aux Principes de collaboration en matière énergétique du G-20 (Principes) et demandé que nous nous rencontrions et fassions rapport des solutions à envisager pour faire progresser ces travaux. Nous saluons les progrès réalisés sous la présidence turque afin d'assurer l'application des Principes grâce à l'examen de l'accès à l'énergie, de l'efficacité énergétique, de l'énergie renouvelable, de la transparence des marchés et de la rationalisation et de l'élimination progressive des subventions inefficaces aux combustibles fossiles qui encouragent la surconsommation, reconnaissant la nécessité d'appuyer les pauvres. Nous affirmons notre volonté d'appuyer l'application de tous les Principes dans le cadre du G-20 au cours des années à venir.

### **Accès à l'énergie pour tous**

1. Nous reconnaissons que plus de 1,1 milliard de personnes vivent sans électricité, et que bon nombre d'entre elles vivent dans des régions éloignées et défavorisées et qu'environ 2,9 milliards de personnes s'en remettent à l'usage traditionnel de la biomasse pour cuisiner. L'accès à l'énergie est essentiel à l'amélioration de la qualité de vie, à l'éradication de la pauvreté et à l'amélioration de la performance économique mondiale. Dans de nombreux pays, l'absence d'accès à des services énergétiques modernes constitue un grave obstacle à la croissance économique et au développement social. Nous saluons l'inclusion dans le cadre du Plan pour le développement durable de l'objectif qui consiste à : « Assurer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous ». Nous allons collaborer afin de favoriser l'atteinte de cet objectif. Le développement d'un bouquet d'énergies équilibré, propre, abordable, viable et fiable est essentiel au développement durable.

2. Nous adoptons le ***Plan d'action pour la collaboration volontaire en matière d'efficacité énergétique du G-20***, dont la première phase sera axée sur le renforcement de l'accès à l'électricité dans l'Afrique subsaharienne où ce problème est le plus aigu. Nous saluons les discussions tenues avec les ministres de l'Énergie africains à l'occasion de la Conférence sur l'accès à l'énergie en Afrique subsaharienne le 1<sup>er</sup> octobre. Nous reconnaissons l'importance d'un milieu porteur propice à l'augmentation des investissements et à une croissance durable du secteur énergétique, tenant compte des conditions nationales, y compris les sources d'énergie locales disponibles et les besoins et priorités locaux. Nous nous engageons à renforcer la coordination et les activités du G-20 en matière d'accès à l'énergie dans le cadre du Plan, qui établit un cadre de coopération volontaire à long terme. Nous travaillerons avec « Énergie durable pour tous » (SE4ALL), sa plateforme africaine, ainsi que d'autres initiatives et donateurs, nous coopérerons et collaborerons avec d'autres institutions internationales et régionales compétentes ainsi qu'avec les pays de l'Afrique

subsaharienne dans les domaines de la politique et des cadres réglementaires, du développement de la technologie et de son déploiement, des investissements et des finances, du renforcement des capacités, de l'intégration régionale et de la coopération, tout en tenant compte des besoins et des contextes nationaux. Nous soulignons la nécessité de l'établissement de partenariats public-privé, de la création d'alliances entre les intervenants et d'un solide engagement politique à l'égard de l'accès à l'énergie. Nous reconnaissons la contribution des organismes de réglementation à l'accès à l'énergie et encourageons une meilleure communication et une coopération plus étroite entre les organes de réglementation. Nous saluons et appuyons également l'initiative des énergies renouvelables dirigée par l'Afrique mise de l'avant lors du Sommet de l'Union africaine en juin 2015 et qui a pour objet d'accélérer l'accès à l'énergie renouvelable en Afrique et de réduire ainsi la pauvreté énergétique.

## **Institutions internationales dans le domaine énergétique**

**3.** Nous reconnaissons la contribution du G-20 lui-même à renforcer la coordination et la coopération parmi les institutions internationales et régionales œuvrant dans le domaine énergétique et l'efficacité avec laquelle il a facilité la concertation entre un éventail complet d'organismes internationaux. Nous appuyons la poursuite de nos travaux de manière inclusive avec des organismes internationaux et régionaux et nous saluons leur collaboration de plus en plus forte. Nous travaillerons également ensemble afin de rendre les institutions internationales œuvrant dans le domaine énergétique plus représentatives et veillerons à ce qu'elles incluent davantage les économies émergentes et en développement tout en tenant compte des objectifs et mandats précis des institutions internationales. Enfin nous soulignons les processus en cours à cette fin.

## **Transparence des marchés**

**4.** Nous croyons que des marchés énergétiques transparents et concurrentiels sont une condition préalable à la sécurité énergétique et qu'ils favorisent les investissements. Afin de promouvoir la transparence des marchés et leur efficacité, nous nous engageons à renforcer encore l'Initiative commune sur les données pétrolières (JODI) en encourageant et facilitant la collecte et la diffusion de données énergétiques de grande qualité, et en soutenant le renforcement des capacités. Nous prenons acte du rapport sur l'examen des organismes de surveillance des prix préparé par l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) en collaboration avec l'AIE, le FIE et l'OPEP et les rapports conjoints AIE-FIE-OPEP sur l'impact sur le marché des Principes de l'OICV qui, ensemble, mettent en lumière les progrès réalisés quant au fonctionnement des organismes de surveillance des prix grâce à la coopération et à la transparence, et nous sommes disposés à surveiller les progrès continus réalisés dans le cadre de cet effort. Nous saluons également le travail conjoint de l'AIE, du FIE et de l'OPEP pour mieux comprendre les perspectives énergétiques et l'interaction entre les marchés physiques et financiers et nous les encourageons à poursuivre leur collaboration fructueuse en ce qui concerne la transparence des marchés. Nous appuyons les efforts consentis afin d'améliorer le fonctionnement des marchés de l'énergie, y compris les marchés du gaz. Nous reconnaissons également l'importance de la divulgation au public d'information liée au marché pour toutes les ressources énergétiques.

## **Sécurité énergétique**

5. Nous soulignons la nécessité d'une sécurité énergétique durable, étant donné le contexte énergétique mouvant et incertain d'aujourd'hui, et nous rappelons notre engagement à améliorer et renforcer la sécurité énergétique grâce à la coopération et au dialogue sur des questions telles que les mesures d'intervention d'urgence. Nous soulignons l'importance de la diversification des sources énergétiques. Nous appuyons des investissements continus dans le secteur énergétique qui tiennent compte de l'importance des investissements actuels pour assurer la sécurité énergétique future.

## **Subventions inefficaces aux combustibles fossiles qui encouragent la surconsommation**

6. Nous saluons les progrès réalisés par un certain nombre de pays en vue de rationaliser et d'éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles qui entraînent une surconsommation. Ces progrès ouvrent la voie à une réduction des dommages environnementaux et des distorsions de marchés connexes tout en tenant compte des groupes vulnérables et de leurs besoins de développement. Nous appuyons les efforts actuellement déployés dans certains pays du G-20 tels qu'ils sont décrits dans les rapports de situation nationale et le processus d'examen par les pairs qui est maintenant en place. Nous encourageons un plus grand nombre de pays du G-20 à participer au processus d'examen par les pairs. À la lumière de l'engagement pris en 2009 et par-delà afin de rationaliser et d'éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles à moyen terme qui entraînent une surconsommation, tout en assurant un soutien ciblé aux plus pauvres, nous nous efforcerons de réaliser plus de progrès afin de mettre de l'avant cet engagement lors des futures réunions du G-20. Nous prenons acte du document de mise à jour sur les progrès récemment réalisés pour repenser les subventions inefficaces aux combustibles fossiles, préparé par l'AIE et l'OCDE en consultation avec la Banque mondiale, le FIE et l'OPEP.

## **Efficacité énergétique**

7. Nous reconnaissons les avantages de l'efficacité énergétique, y compris des coûts plus faibles pour les ménages et les entreprises, une plus grande productivité et une plus forte croissance économique, une meilleure sécurité énergétique et des résultats environnementaux améliorés. Nous reconnaissons la nécessité d'améliorer considérablement les rendements des pays en ce qui concerne l'efficacité énergétique. Nous saluons donc les progrès importants réalisés en 2015 dans la mise en œuvre par les pays participants du *Plan d'action pour la collaboration volontaire en matière d'efficacité énergétique* du G-20. Nous saluons le Rapport sur la mise en œuvre volontaire du Plan d'action sur l'efficacité énergétique préparé par le Partenariat international pour la coopération sur l'efficacité énergétique (PICEE) en collaboration avec d'autres organismes internationaux et les pays participants des volets de travail.

Nous convenons d'appuyer encore davantage sur une base volontaire les résultats de 2015 des volets de travail actuels sur l'efficacité et les émissions des véhicules, en

particulier les véhicules utilitaires lourds, les dispositifs en réseau, les immeubles, les procédés industriels et la production d'électricité, de même que le financement de l'efficacité énergétique. À cet égard, nous saluons les Principes de l'investissement volontaire dans l'efficacité énergétique pour les pays participants du G-20. Nous examinerons en outre les domaines éventuels de collaboration volontaire future aptes à renforcer l'efficacité énergétique au sein de nos économies. Nous convenons en outre de poursuivre les travaux afin de veiller à ce que le Plan ait une perspective à long terme.

## **Énergies renouvelables**

**8.** Nous soulignons l'importance des énergies renouvelables et leur potentiel de croissance à long terme. L'utilisation d'énergies renouvelables est à la hausse et on s'attend à ce que cette tendance se poursuive dans le futur. Nous reconnaissons que, bien que les marchés, les technologies et les politiques varient d'un pays à l'autre, le renforcement des investissements dans les énergies renouvelables grâce à l'innovation, l'atténuation des risques et le déploiement de cadres stratégiques propices, conformément aux priorités et contextes nationaux, peut contribuer à une voie de développement saine sur les plans environnemental, social et économique.

**9.** Nous adoptons la ***Trousse du G-20 sur les options volontaires concernant l'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables***, qui décrit des options utiles pour la poursuite des travaux, et nous prenons acte du rapport de synthèse préparé par l'IRENA en collaboration avec l'AEI et d'autres organismes internationaux compétents. Nous mettons en lumière l'importance de l'innovation, des technologies et du partage des connaissances afin d'encourager l'adoption de plus en plus forte d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique, et soulignons le rôle central joué par l'intégration des systèmes et par une politique nationale stable ainsi que des cadres réglementaires; les conditions nationales particulières actuelles étant bien comprises.

## **Technologies énergétiques novatrices, y compris technologies d'énergie propre**

**10.** Nous reconnaissons l'importance des technologies énergétiques novatrices pour la production d'une énergie sécuritaire, abordable, fiable, viable et durable dans un contexte énergétique mondial difficile. Nous reconnaissons l'importance des investissements des secteurs public et privé et le rôle important que jouent ceux-ci dans le développement des technologies et bonnes pratiques nécessaires pour favoriser la productivité, l'efficacité et le développement durable. Nous appuyons également l'investissement continu dans la recherche-développement, la démonstration et le déploiement de technologies énergétiques novatrices dans un large éventail de sources d'énergie, y compris les technologies d'énergie propre. Nous appuyons en outre une coordination internationale accrue en ce qui concerne la recherche-développement en matière d'énergie propre. De telles mesures peuvent renforcer la sécurité énergétique, relancer la croissance économique, créer des emplois, ouvrir des possibilités d'affaires, favoriser des niveaux plus élevés d'accès à l'énergie et conférer des avantages sur le plan environnemental.

## Changement climatique

**11.** Nous reconnaissons que l'année 2015 est une année charnière pour l'adoption de mesures dynamiques et efficaces pour lutter contre le changement climatique et ses effets et que les mesures prises dans le domaine énergétique, y compris l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation des investissements dans les technologies d'énergie propre seront importantes. À cet égard, nous saluons la Contribution prévue déterminée au niveau national qui a été soumise jusqu'ici. Nous appuyons le travail de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en tant que principal organisme intergouvernemental international chargé des négociations sur le changement climatique et nous travaillons ensemble afin de parvenir à un résultat positif et équilibré lors de la COP21 qui se tiendra à Paris en décembre 2015.

Nous présenterons le présent communiqué lors du Sommet du G-20 qui se tiendra à Antalya afin que nos dirigeants examinent ces questions et convenons de nous rencontrer en Chine en 2016 afin de poursuivre les travaux réalisés relativement aux Principes. Nous remercions la Turquie pour le rôle de leadership qu'elle a assumé cette année.

[Communiqué de la réunion des ministres de l'énergie du G-20, Istanbul \(Turquie\), le 2 octobre 2015](#) [Disponible en anglais seulement]